

# BAJOMag'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 65 - novembre 2021

MAIRIE DE  
BAGNOLET



## ACTUALITES

**ENVIRONNEMENT :  
RÉDUISONS NOS DÉCHETS**

Page 8

## ÉVÈNEMENT

**DROITS DE L'ENFANT :  
EN AVANT CITOYENS !**

Page 20

## ZOOM

**VIOLENCES FAITES  
AUX FEMMES : STOP !**

Page 22



Dossier page 10

**Pôle Gallieni, c'est parti**



# PLAN GRAND FROID

Vous souhaitez vous inscrire ou vous connaissez ou rencontrez des personnes fragiles ?

**CONTACTEZ LE SASAD**  
**AU 01 49 93 60 36**  
**06 27 61 30 31**  
(ASTREINTE)

**Le grand froid est une période durant laquelle les températures chutent bien en deçà des normes saisonnières. Caractérisé par sa persistance et son intensité, il constitue un danger pour tous. Comme pour la canicule, la Ville et le CCAS ont mis en place un registre nominatif des personnes vivant à domicile qui souhaitent être contactées régulièrement.**

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Adresse : .....

Bâtiment : ..... Étage : ..... Porte : ..... Code : .....

Tél. fixe ou portable : ..... Mail : .....

Nom et coordonnées de votre médecin traitant : .....

Recevez-vous des visites journalières ?  OUI  NON

Si oui, indiquez les coordonnées de la ou des personnes à joindre : .....

Bénéficiez-vous de la téléassistance ?  OUI  NON

Autres renseignements : .....

Le : .....

Signature :

**ACCUEIL**  
**DU SERVICE SOCIAL**  
**01 49 93 60 00**  
**POSTE 64 10**

**Vous remarquez**  
**une personne**  
**sans-abri ou**  
**en difficulté**  
**dans la rue ?**  
**APPELEZ LE 115**

**COUPON À RETOURNER À LA MAIRIE DE BAGNOLET - CCAS / SASAD**  
**13, rue Sadi-Carnot - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex**

En application de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, les informations figurant de ce document sont confidentielles et confèrent à ses usagers des droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'oubli, à la portabilité et à la limitation du traitement des données.

VILLE-BAGNOLET.FR





## Édito

Chères Bagnoletaises, Chers Bagnoletais,

«Bagnolet avance !» Cette expression, que vous voyez fleurir sur les réseaux sociaux ou sur les panneaux de travaux, est une façon de traduire la tenue de nos engagements s'agissant de la transformation de notre Ville.

Le 7 juillet dernier, nous avons présenté, devant l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le programme de renouvellement urbain pour les quartiers de La Noue et des Malassis.

L'ANRU assurera le financement à hauteur de 70% pour le nouvel équipement Pêche-d'Or et la crèche Sampaix, la réhabilitation du gymnase Maurice-Baquet, la reconstruction du centre socioculturel Pablo-Neruda et la création d'une nouvelle salle dédiée à la lutte et aux sports de combat, en lien avec le bâtiment de la future piscine. Ce taux de 70% est le taux le plus élevé des 450 quartiers éligibles à l'échelle nationale grâce au travail mené par la municipalité.

Je me réjouis également de la décision de l'ANRU de subventionner à hauteur de 50% la deuxième phase de réhabilitation de la dalle de la Noue.

Naturellement, l'ANRU n'a pas retenu l'intégralité du projet construit avec et par les habitants depuis 2018. Notre choix de ne pas densifier ces quartiers par la construction de logements privés et de limiter au maximum les démolitions de logements sociaux au profit de réhabilitations ambitieuses a pesé dans le choix de l'ANRU.

S'agissant des démolitions sur le secteur de la dalle Thorez, si l'ANRU a validé la démolition consensuelle des 42 logements du 18 rue Pierre-et-Marie-Curie, elle a jugé insuffisante la démolition des 24 logements situés aux 37 à 45 de la même rue. Elle privilégie la démolition du bâtiment du 40 rue Pierre-et-Marie-Curie que nous connaissons sous le nom de «Tour Honda». Une réunion de concertation avec les habitants des bâtiments concernés aura lieu samedi 13 novembre pour leur présenter les différentes possibilités et échanger avec eux. Je regrette l'empressement de certains à écrire aux locataires du 40 pour leur dire qu'ils allaient être expulsés sans autre explication, générant chez eux une anxiété compréhensible.

Sur l'avenir du pôle Gallieni, le Préfet de Région s'est rendu aux Mercuriales le 20 octobre pour que les villes de Bagnolet, de Paris et l'EPT Est Ensemble lui présentent le projet d'évolution de ce secteur. Pour réduire les nuisances sonores et la pollution, il faut un projet ambitieux ! La piste qui est à l'étude est celle d'un enfouissement de l'autoroute à long terme. À moyen terme, des aménagements sont prévus pour recréer du lien, apaiser le lieu et améliorer le cadre de vie des habitants. Je vous invite à venir à la réunion publique de présentation du projet le jeudi 2 décembre prochain à 18h30 en salle du Conseil municipal.

D'autres projets se poursuivent comme le réaménagement du terrain dit «Pif», tristement célèbre pour avoir été une décharge que nous avons nettoyée. Conformément aux engagements pris de ne pas densifier le site, le projet comporte un volet activité économique et un programme de reconstitution de logements dans le cadre du programme de renouvellement urbain. Une réunion publique aura lieu mardi 23 novembre pour présenter ce projet.

Sur chacun de ces projets, notre méthode est la concertation avec les habitants.e.s. Nous continuerons à le faire car l'avenir de notre ville doit se faire avec chacun et chacune d'entre vous.

Fidèlement,

**Tony Di Martino**  
Maire de Bagnolet



## Sommaire

04 | 📷

**L'instant Bajo**

06 | 📖

**Actualités**

- Une nouvelle maison de santé
- Énergie : Faites baisser votre facture
- Environnement : Réduisons nos déchets !
- Entreprenariat : «Morning Gallieni»

10 | 📖

**Dossier**

**PÔLE GALLIENI**

18 | 🌱

**Cadre de vie et Propreté**

20 | 📣

**Évènement**

Droits de l'enfant

22 | 🔑

**Zoom**

Violences faites aux femmes

24 | 🏠

**Grand angle**

Stationnement

25 | 📅

**À vos agendas**

28 | 📄

**Tribunes**

30 | 🔄

**Gens d'ici**

31 | ⓘ

**Infos pratiques**



**ÇA SE PASSE À LA NOUË.** Le nouvel équipement public Guy-Toffoletti avec son centre socioculturel réhabilité, plus une nouvelle crèche a officiellement été inauguré.



**COVID-19.** Les résidents de La-Butte-aux-Pinsons ont reçu leur 3<sup>e</sup> dose de rappel de vaccin.



**RÉUSSITE ÉDUCATIVE.** Les anciens élèves de 3<sup>e</sup> du collège Travail-Langevin ont reçu officiellement leur Diplôme national du brevet (DNB).



**OCTOBRE ROSE.** La Ligue contre le cancer s'est installée au marché des Malassis pour sensibiliser les habitants du quartier au dépistage du cancer du sein.



**EL KAMANDJATI RAMZI ABUREDWAN** et son ensemble Da'Ouna s'est produit au théâtre des Malassis lors d'un concert aux confluents de la musique orientale et occidentale.



**COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961.**  
La Ville a rendu hommage aux victimes algériennes.



## LE CLIN D'ŒIL DE LILY



© Lily - créatrice bagnolaise.



## LE SUJET DU MOIS

### Violences conjugales : un féminicide tous les trois jours

Les violences intrafamiliales demeurent une réalité insupportable et difficile à entendre. En France, une centaine de femmes – qui en sont les premières victimes – succombent sous les coups de leur conjoint chaque année, sans compter les centaines de tentatives d'homicides recensées au sein du couple\*. Dans un cas sur trois, ces femmes ayant déjà été antérieurement victimes de violences et ayant majoritairement signalé ces faits aux forces de l'ordre. Les enfants qui peuvent être témoins de ces violences conjugales en subissent eux-mêmes de lourdes conséquences : ils peuvent être victimes eux-mêmes d'homicides, être orphelins de mère ou encore hériter de séquelles et traumatismes psychiques indélébiles.

Si les violences faites aux femmes reviennent de manière récurrente sur le devant de la scène, sont davantage sujet à médiatisation et mobilisent bon nombre d'acteurs (politiques, associations, citoyens...), force est de constater que les moyens à disposition pour obtenir soutien, protection et justice ne suffisent pas et ne sont pas à la hauteur de cet enjeu de société. C'est la raison pour laquelle, pour la septième année consécutive, la Ville de Bagnolet, sous l'impulsion politique de la municipalité et en lien avec sa Mission pour l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, organise de nombreuses manifestations, que nous détaillons plus loin dans ce numéro, pour enrayer les violences envers les femmes.

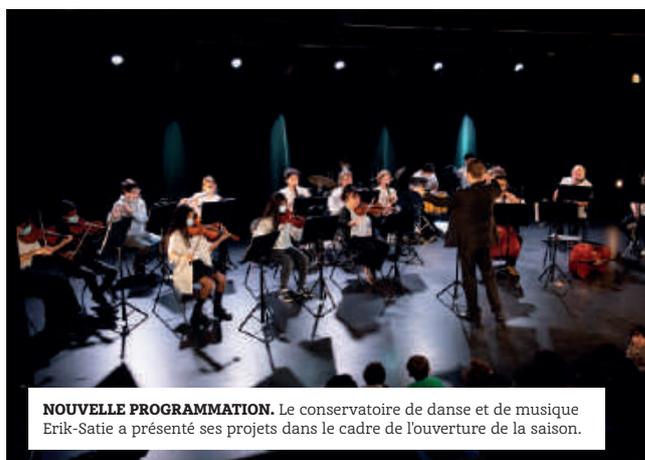
\* Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple en 2020. Délégation aux victimes (DAV) du ministère de l'Intérieur. Août 2021.

### NOUS ÉCRIRE

par mail : [redaction@ville-bagnolet.fr](mailto:redaction@ville-bagnolet.fr)  
ou par courrier à : **Hôtel de Ville - Direction de la Communication**  
**Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet**



**22 OCTOBRE 1941.** Tony Di Martino, accompagné d'élus de la Municipalité, a honoré la mémoire des 27 fusillés à Châteaubriant exécutés par l'occupant nazi.



**NOUVELLE PROGRAMMATION.** Le conservatoire de danse et de musique Erik-Satie a présenté ses projets dans le cadre de l'ouverture de la saison.

## Offre de soins

# La nouvelle maison de santé a ouvert ses portes

Installée au 40, rue François-Mitterrand, la nouvelle maison de santé rassemble des professionnels médicaux et paramédicaux. Elle vient compléter et renforcer l'offre de soins sur la commune pour les Bagnoletais.



Quatre médecins généralistes, deux pédiatres, trois infirmiers, un gastro-entérologue : depuis le 1<sup>er</sup> juillet, tous ces professionnels (bientôt rejoints par deux psychologues) reçoivent leurs patients dans les locaux flambant neufs de la nouvelle maison de santé installée au 40, rue François-Mitterrand, à la jonction entre les quartiers de la Dhuis et du Plateau, et qui vient d'être inaugurée. Une offre bienvenue, alors que la ville est classée zone d'intervention prioritaire - comprendre, désert médical - par l'Agence régionale de santé. « Notre objectif avec cette maison est de favoriser l'accès aux soins, mais aussi leur permanence et leur continuité », explique le gastro-entérologue Thierry Gombeaud, à l'origine du projet avec la généraliste Marie Ingèle-Roux. Conventionnés en secteur 1, les généralistes et le gastro-entérologue ne pratiquent aucun dépassement d'honoraires. Le tarif des pédiatres comprend un dépassement limité et remboursable par la mutuelle des patients (la part du remboursement étant variable en fonction des mutuelles). « Nous ne refusons personne, ajoute le docteur Gombeaud, ni les patients affiliés à la couverture maladie universelle (CMU), ni les bénéficiaires de l'aide médicale de l'État (AME). »

La coopération entre praticiens va au-delà du partage des locaux et du système informatique. Ensemble, médecins et infirmiers, qui travaillent en coopération autour du projet de santé du patient, se réunissent déjà sur des dossiers complexes et préparent des projets communs, notamment sur la prévention des cancers et des maladies cardio-vasculaires. Deux généralistes se sont ainsi formés à l'éducation thérapeutique du patient, une méthode d'accompagnement qui vise à aider les malades chroniques à mieux gérer leur vie avec la pathologie. Au programme : des ateliers de nutrition, des activités sportives adaptées, l'intervention d'associations spécialisées...

Les statuts de la maison de santé prévoient également une coopération avec le centre municipal de santé (CMS) Elsa-Rustin. « Les deux structures sont complémentaires, souligne Thierry Gombeaud, qui

**« Le CMS Elsa-Rustin et la maison de santé sont deux structures complémentaires (...). Nous allons pouvoir accompagner ensemble des patients, améliorer les liens entre la médecine de ville et l'hôpital, les cliniques... »**

*Docteur Thierry Gombeaud,  
à l'origine du projet*

intervient au CMS depuis quarante ans. Nous allons pouvoir accompagner ensemble des patients, repérer des problématiques émergentes, améliorer les liens entre la médecine de ville et l'hôpital, les cliniques... ».

Initiative privée, la maison de santé pluri-professionnelle n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de la municipalité : « C'est la mairie de Bagnolet qui nous a permis de dénicher ce local de 300m<sup>2</sup> », souligne Thierry Gombeaud. Le propriétaire, RATP Habitat, a également consenti un effort important en acceptant de travailler avec un cabinet d'architectes spécialisé dans les locaux médicaux, pour offrir aux patients « des conditions d'accueil de grande qualité ».

**>> La Maison de santé est ouverte du lundi au vendredi de 8 à 19 heures et le samedi de 8 à 13 heures. Téléphone : 01.43.60.41 99.**

## Énergie

# Faites baisser votre facture

**L'énergie coûte de plus en plus cher et pèse fortement dans le budget des ménages. Pour limiter la casse et prévenir d'éventuels impayés, vous pouvez vous faire accompagner. Des permanences « rendez-vous MVE » (Maîtrisez Votre Énergie) ont lieu en mairie chaque troisième mercredi du mois. Locataires, propriétaires, à vos agendas !**

**A**vec des tarifs qui flambent (+12,6% pour le gaz et +4% pour l'électricité) et malgré les récentes promesses gouvernementales, il devient difficile de se chauffer et de payer ses factures. Pour maîtriser ces coûts, c'est-à-dire réaliser des économies, mieux vaut s'adresser à des professionnels experts et bienveillants. Les conseillers Info-Énergie MVE (Maîtrisez Votre Énergie) de l'Agence locale de l'énergie et du climat prodiguent gratuitement et de manière indépendante des conseils et sont là pour vous aider dans toutes vos démarches. *« Dans un logement, nous utilisons chaque jour de l'énergie (gaz, fioul, électricité, bois...) pour se chauffer, se laver, cuisiner ou encore s'éclairer. Pour diminuer sa facture il faut adopter les bons gestes »* explique un conseiller.

Les bons gestes passent par la rénovation énergétique que de votre habitat pour éviter que votre logement soit ce que l'on appelle « une passoire énergétique » et aussi par l'identification des sources de surconsommation (chauffage, eau chaude, électroménager). Le conseiller Info-Énergie vous informera, dans le premier cas, sur les matériaux et techniques de rénovation énergétique les plus adaptés à votre situation et vous orientera vers les aides financières à solliciter pour la réalisation de travaux, comme par exemple l'isolation de la toiture ou l'installation d'une chaudière plus performante. Dans le deuxième cas, il vous aidera à bien décrypter votre facture et à réduire les charges liées à d'éventuelles sources de surconsommation tout en améliorant votre confort par l'optimisation de vos contrats de gaz et/ou d'électricité, la sollicitation d'aides à l'énergie (chèque énergie...) et l'application d'éco-gestes. *« Souvent mal conseillés, propriétaires ou locataires réalisent des dépenses superflues qui ne correspondent pas à leurs besoins ou à leur situation »* constate le conseiller. L'exemple type c'est de changer de fenêtres avant de réaliser les travaux d'isolation de son toit. Résultat, la facture de chauffage ne baisse pas tandis qu'il faut supporter dans le budget l'investissement des fenêtres ! Enfin, le conseiller Info-Énergie peut encore vous accompagner et vous orienter vers les bons interlocuteurs en cas d'impayés ou de difficultés à régler vos factures d'énergie ou d'eau. Les prochains rendez-vous « rendez-vous MVE » (Maîtrisez Votre Énergie) ont lieu les mercredis 17 novembre et 15 décembre de 9 à 12 heures en mairie. Réservez dès à présent votre créneau de rendez-vous en appelant le 01.42.87.99.44 ou en envoyant un mail à [contact@agence-mve.org](mailto:contact@agence-mve.org)



## En bref

### CONSEILS DE QUARTIERS.

Comme indiqué dans le précédent numéro du *BajoMag* (numéro 65 d'octobre 2021 page 8), le mode de fonctionnement et d'organisation des conseils de quartier va être questionné afin de renforcer une participation active au sein de ces instances d'expression et de démocratie locale et dans la perspective du renouvellement de la composition de ses membres représentants. De nouveaux référents sont ainsi appelés à se manifester et à s'inscrire pour participer à une première journée de travail sur le sujet qui aura lieu le samedi 20 novembre prochain. Manifestez-vous et engagez-vous ! >> Plus d'information auprès du service Démocratie participative : 01 49 93 60 23 ; [conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr](mailto:conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr).

**PV.** Quelque 1139 procès-verbaux (PV) ont été dressés en octobre par les ASVP (Agents de surveillance de la voie publique). Soit un total, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, de 12883 PV. Des chiffres relativement constants d'année en année mais plus marqués sur certains mois (de juin à septembre notamment où les chiffres grimpent). La très grande majorité des infractions observées et verbalisées concernent le stationnement gênant voire très gênant (stationnement sur le trottoir...).

**BIENVENUE !** De nouveaux commerçants ont élu domicile à Bagnolet. Le magasin de produits bio *La Vie Claire* a enfin ouvert ses portes Place Salvador-Allende (6-8, allée Odette-Kerbaul) avec quelques semaines de retard dans ses travaux. Depuis le 11 novembre, le centre commercial Bel Est accueille une nouvelle enseigne : *Action*. Ce magasin de *hard-discount* propose un large catalogue de produits non-alimentaires et alimentaires.

## Environnement

# Réduisons nos déchets !

**Adopter les bons gestes pour produire individuellement et collectivement moins de déchets à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), du 20 au 28 novembre, c'est possible, mais tous les jours c'est mieux, non ?**



Des actions éducatives pour limiter le gaspillage alimentaire.

**L**e meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il est nécessaire d'agir bien en amont. Telle est l'ambition de cette semaine dédiée visant à sensibiliser le plus grand nombre à réduire la quantité de déchets générée au quotidien, à la maison, au travail ou à l'école, et au tri sélectif. La Ville qui a rejoint cette dynamique depuis plusieurs années, s'associe aux actions et initiatives de sensibilisation des jeunes baignolais (et des moins jeunes!) organisées en ce sens du 15 au 29 novembre.

## Les écoles se mobilisent

L'école Jules-Ferry est partie prenante de cette nouvelle édition de la SERD, en partenariat avec l'association *De mon assiette à notre planète* et les agents municipaux de restauration et de la cuisine centrale. Le 21 octobre dernier les élèves ont participé à un atelier de découverte de la betterave (et oui!). Cet atelier gustatif sera suivi par une visite de la cuisine centrale en présence de diététiciens les 16 et 25 novembre, puis par une nouvelle campagne de pesée des déchets. Point d'orgue de cette action qui est de « donner envie de goûter pour moins gaspiller à la cantine »: les élèves réaliseront le menu de l'école du 26 novembre. Une première pesée des déchets organiques restant dans les assiettes démarra ce jour-là pour se poursuivre sur quatre jours. Le défi à relever pour les enfants: jeter le moins possible!

Le 22 novembre, tous les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de la commune sont invités à participer aux animations et ateliers sur le tri, le recyclage et la lutte contre le gaspillage dans le cadre du « Village des éco-solutions » organisé par Est Ensemble en salle Pierre-et-Marie-Curie.

## Au menu de cette Semaine

• **15 au 19 novembre** : découvrez l'exposition « Soyons malins, consommons bien » et mettez en application des conseils simples pour faire des économies, protéger sa santé et limiter son impact environnemental.

**Dans le hall de l'Hôtel de ville.**



À télécharger sur votre smartphone « Montri - Recyclage et 0 déchet » ou à consulter à cette adresse : [montri.fr](http://montri.fr)

• **17 novembre** : apprenez à mieux trier vos déchets grâce à l'application numérique « Mon Tri » à l'aide des équipes d'Est Ensemble qui vous prodigueront quelques conseils.

**Dans le hall de l'Hôtel de ville.**

• **20 novembre** : rencontrez les associations locales *Les Fourmis vertes*, *La Recyclerie de La Noue* et *Terravox* pour une présentation de leurs actions en matière de réduction des déchets (expositions, ateliers et animations à l'initiative de la Ville et avec la participation d'Est Ensemble).

**Au centre socioculturel Guy-Toffoletti de 12 à 17 heures.**

• **Du 22 au 29 novembre** : redécouvrez les expositions « Soyons malins, consommons bien » avec des conseils nutrition à la clef pour mieux protéger son capital santé et prévenir les maladies et « Qu'est-ce qu'un déchet plastique? ».

**Au CMS Elsa-Rustin.**

• **24 novembre** : participez à la plantation de six d'arbres fruitiers au niveau du 46, rue Charles-Delescluze dans le cadre de la Charte de l'Arbre, suivie d'un atelier de cuisine de confection de confitures avec des fruits invendus, en partenariat avec l'association *Re-Belle*.

**Au centre socioculturel Guy-Toffoletti de 14 à 17 heures.**

## Entreprenariat

# « Morning Gallieni » accueille près de 230 professionnels

Situé au 6, rue Jean-Jaurès dans les anciens locaux de Véolia, l'espace de coworking « Morning Gallieni », chaleureux, dynamique et éco-responsable, héberge aujourd'hui 230 professionnels notamment baignoletais.



**E**n trois ans et demi, l'espace de coworking « Morning » Gallieni a su faire sa place à Bagnole, accueillant aujourd'hui sur ses trois étages une cinquantaine de PME, start-ups, et autant d'indépendants, souvent auto-entrepreneurs. Les bureaux sont ouverts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. « L'avantage de cet espace, c'est la flexibilité. Les professionnels peuvent d'abord venir seuls, puis constituer des équipes plus étoffées. Les différents types de bureaux proposés s'adaptent à leur demande au fil du temps », souligne Virginie de Labarre, la manager.

Avec des baux allant de 180 euros HT pour un travailleur nomade, c'est-à-dire qui ne dispose pas de bureau fixe, à 300 euros HT par personne pour un espace dédié dans un bureau partagé, cet espace est le plus abordable des 25 autres gérés par Morning dans Paris et ses alentours.

« J'ai trouvé cette solution intéressante, parce que le lieu est proche de la ligne 3 du métro tout en demeurant hors de Paris, et on peut y accéder à pied ou à vélo depuis les communes environnantes », avance Annabelle Ledoux, une Baignoletaise à la tête de la société de conseil Les Grandes idées, qui accompagne des porteurs de projets dans divers domaines. Elle partage un espace privé avec son unique employée. « Cela me

permet de me concentrer sur mes missions, de recevoir des clients, tout en restant proche de mon domicile et de mes enfants. Cela me donne l'opportunité de faire des rencontres avec d'autres entrepreneurs, ce qui peut déboucher sur du travail en commun. Et j'ai apprécié d'être accompagnée dans mes démarches administratives alors que j'avais peu d'expérience », poursuit Annabelle. Elle entend aussi profiter des cours de circuit training proposés le lundi soir par Morning, ou des concerts mensuels relancés après un an et demi d'interruption, Covid-19 oblige. Les espaces communs sont particulièrement chaleureux. Le mobilier, contemporain, dessiné par les designers de Morning, a été fabriqué dans l'atelier des ébénistes situé au sous-sol, avec des matériaux issus du réemploi ou recyclables. Les coworkers peuvent d'ailleurs faire appel à cette équipe pour aménager leurs bureaux privatifs. Au-delà des prix attractifs et de l'ambiance chaleureuse, l'espace Morning Gallieni - dont la convention avec la Ville de Bagnole est prolongée jusqu'en décembre 2022 -, constitue un lieu de travail particulièrement adapté notamment aux auto-entrepreneurs qui travaillent à domicile et manquent souvent d'espace et où ils peuvent trouver de la motivation au contact d'autres professionnels, voire de nouvelles opportunités.





# PÔLE GALLIENI - PORTE DE BAGNOLET

**Ce secteur qui s'étire de part et d'autre du périphérique est à bout de course et les habitants à bout de nerfs. Les premiers contours du plan d'aménagement du futur Pôle Gallieni, alimenté par les attentes et avis des usagers exprimés lors de ces deux dernières années, se dessinent et seront très bientôt présentés aux Bagnoletais. Il est temps de redonner vie à cet espace malaimé et inhospitalier.**

# Un constat sans appel

**Le réaménagement du secteur de la porte de Bagnolet et son développement est à l'étude depuis plusieurs années. Cet espace situé aux frontières de Paris et Bagnolet est caractérisé par des infrastructures routières et architecturales particulièrement marquantes, et rythmé par une vie urbaine dense.**



**P**ensé à la fin des années 1960, comme un futur quartier d'affaires en miroir de celui de la Défense à l'ouest, le projet qui n'a pu voir le jour conserve toutefois dans son aménagement actuel la mémoire de cette ambition démesurée. Le point de départ de ce projet d'aménagement de grande ampleur est la construction de l'autoroute A3 qui a fracturé la ville en deux et contribué à rendre le secteur inhospitalier.

Des années après, Parisiens comme Bagnoletais mesurent au quotidien l'étendue des conséquences d'une telle démesure. Le constat, partagé par tous – les habitants qui vivent à proximité, les commerçants, les salariés qui travaillent dans les bureaux, les touristes qui fréquentent les nombreux hôtels... –, est sans appel. Le secteur cumule des problèmes de propreté, de salubrité et de sécurité, auxquelles s'ajoutent des problèmes en termes de pollution. Les habitants, passants et usagers y subissent d'importantes nuisances sonores (entre 60 et 80dB en journée) et des taux de pollution atmosphérique (avec des concentrations de dioxyde d'azote entre 60 et 90 µg/m<sup>3</sup>) bien au-dessus des valeurs réglementaires de 40 µg/m<sup>3</sup>. Le secteur véhicule l'image d'une porte embouteillée et polluée. Avec 85% de son espace public bétonné, l'omniprésence d'infrastructures tels que le boulevard périphérique,

l'A3, la gare routière, le centre commercial, il est marqué par l'absence de véritable vie de quartier.

Pour rompre avec cinquante ans d'immobilisme, il était temps de passer à l'action. La Ville de Bagnolet a ainsi mandaté à l'automne 2019 une étude de design urbain afin d'amorcer une requalification du secteur Gallieni. Dans le prolongement de celle-ci, Est Ensemble et les villes de Paris et de Bagnolet ont décidé, en septembre 2020, de s'associer afin de lancer une étude urbaine de grande ampleur sur le secteur Porte de Bagnolet-Gallieni, avec pour objectif de définir un projet partagé pour le devenir du secteur dans les quinze prochaines années, en associant l'ensemble des parties prenantes.

Le périmètre d'étude qui s'étend de part et d'autre du périphérique représente près de 200 hectares entre la porte des Lilas et la Porte Montreuil, le boulevard des Maréchaux et le parc Jean-Moulin-Les-Guilands. Il comprend, côté Bagnolet, le centre commercial Bel-Est, le pôle Gallieni, les quartiers de la Capsulerie et de la Mairie, les tours Mercuriales, la station de métro Gallieni et la gare routière RATP, l'îlot Gallieni (tour Orange, Babou, Novotel...), ainsi que le parc Jean-Moulin-Les-Guilands. La priorité est de redonner de la vie et des couleurs à cet espace inhospitalier et malaimé de tous.

## En chiffres

### Un lieu de vie...

- plus de **35 000 habitants**
- plus de **15 000 logements**
- **1 920 chambres d'hôtel**, soit le 1<sup>er</sup> pôle hôtelier d'Est Ensemble et le 2<sup>ème</sup> de Seine-Saint-Denis

### ... et de passage très important

- près de **200 000 habitants** concernés (usagers...) dans un périmètre de 20 minutes à pieds
- **70 commerces et un hypermarché** Auchan (50 à 60 000 visiteurs par jour) au sein du centre commercial Bel Est
- **215 000 m<sup>2</sup> de bureaux** et 10 000 salariés
- **60 % des usagers** viennent à Gallieni en marchant
- **57 % des actifs bagnoletais** vont au travail en transport en commun
- **40 000 usagers** par jour fréquentent le pôle multimodal comprenant 1 station de métro (ligne 3) et 7 lignes de bus
- **300 000 voitures** par jour transitent par la Porte de Bagnolet, dont 85% de trafic de transit A3/boulevard périphérique



## Le calendrier

### Phase préalable

- **automne 2019** : lancement de l'étude de design urbain

### Une concertation en 3 grandes étapes

- **décembre 2020** : 1<sup>ère</sup> phase de concertation

#### ÉTAPE 1 > diagnostic

- **septembre-octobre 2021** : 2<sup>ème</sup> phase de concertation

#### ÉTAPE 2 > principes d'aménagement

- **décembre 2021** : restitution du plan d'aménagement  
**2 décembre à 18h30** : réunion publique de présentation du projet, en salle du Conseil municipal

### Mise en œuvre du Plan d'aménagement

- **à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2022** : premiers aménagements

#### ÉTAPE 3 > plan d'aménagement

**Un horizon : 2035**

# Dynamiser, animer et embellir le Pôle Gallieni

Pour trouver des solutions d'aménagement pérenne à cette zone considérée aujourd'hui comme sinistrée, tous les acteurs ont été mobilisés et toutes les bonnes idées entendues et consignées pour dessiner l'avenir du Pôle Gallieni.



Atelier de restitution de l'étude de design urbain avec les habitants.

L'ensemble des parties prenantes ont été associées dès la première phase du projet, dans le cadre de l'étude de design urbain lancée par la Ville qui a démarré à l'automne 2019. L'étude menée par le POLAU et l'agence d'architecture, de paysage et de projets urbains AP5 visait, en lien avec la population, à déterminer les grands axes d'amélioration du cadre de vie autour du pôle Gallieni et les aménagements à privilégier à court, moyen et long terme. Après cette première étape, qui s'est achevée au début de l'année 2020, de nouvelles phases de concertation ont été mises en place en lien avec Est Ensemble et la Ville de Paris.

## Définir un projet partagé

La concertation s'est déroulée en trois grandes étapes lors desquelles les parties prenantes au projet ont à nouveau été mises à contribution afin de recueillir en détail leurs perceptions et leurs attentes. Plusieurs formats de participation leur ont été proposés : ateliers publics, rencontres de terrain, questionnaires pour les habitants et usagers du Pôle Gallieni, « Bagnole Lab's » laboratoires de co-construction avec les acteurs institutionnels, économiques et culturels du secteur.

La première étape a permis de consolider un peu plus encore le diagnostic avec :

- une polarisation des aspects négatifs liés à la propreté, la sécurité et au cadre de vie (des infrastructures omniprésentes qui fracturent le territoire et perturbent les déplacements, des espaces publics peu agréables et accessibles, une pollution importante) autour du pôle RATP, des Mercuriales, du boulevard périphérique, de l'avenue de la porte de Bagnole et, de façon plus diffuse, à La Capsulerie ;
- une insatisfaction quant à la question du commerce : un centre commercial peu apprécié, des commerces jugés insuffisants quant à leur nombre et à leur qualité ;

- les mobilités douces (parcours à pieds, en bus...) des habitants et usagers du secteur fortement handicapées par la configuration des lieux et la circulation motorisée ;
- un manque d'espaces verts et de lieux de détente, malgré la bonne appréciation des lieux existants côté Bagnole comme côté Paris.

La seconde étape de la concertation s'est concentrée sur l'élaboration des principes d'aménagement du futur Pôle Gallieni et le partage des principes directeurs qui ont permis de les affiner et d'alimenter la construction d'un plan d'aménagement répondant aux enjeux du projet de créer « davantage de liens, de nature, de proximité et de santé ». Celle-ci va se conclure par une réunion publique de restitution et de partage du projet d'aménagement organisée le 2 décembre prochain à 18h30 en salle du Conseil municipal.

## Paroles d'habitants et d'usagers

« C'est sombre, bruyant, inhospitalier.

On n'a pas envie de s'y attarder.

C'est le lieu le plus déshumanisé qui existe.

C'est espace anxigène, d'une laideur absolue !

C'est une vitrine de la ville de Bagnole,

mais c'est une vitrine effrayante. »

Propos recueillis dans le cadre de l'atelier public du 14 décembre 2020.

# 7 grands enjeux pour « davantage de liens, de nature, de proximité et de santé »



## 1<sup>er</sup> enjeu

Concevoir la Porte de Bagnole non comme une simple entrée vers Paris mais comme une place du Grand Paris afin d'interconnecter de manière harmonieuse les quartiers entre eux.



## 2<sup>ème</sup> enjeu

Faire de l'un des secteurs les plus pollués d'Europe une réponse exemplaire à l'urgence sanitaire et au défi climatique. Les impacts subis depuis les années 70 invitent à imaginer une opération pilote et novatrice en termes de mobilités décarbonées et de transition écologique.



## 3<sup>ème</sup> enjeu

Viser une renaturation forte de ce secteur, en retrouvant le sens de la géographie en creux de vallon et le sens des liaisons et des usages, avec pour objectif 10m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant d'ici à 2030 ou encore la création d'une trame verte afin de connecter le quartier Python-Duvernois à Paris et Gallieni.



## 4<sup>ème</sup> enjeu

Repenser l'intégration et l'attractivité du secteur (commerces, loisirs, tourisme...) à l'échelle du local (sur la base d'une échelle de 20 minutes à pied).



## 5<sup>ème</sup> enjeu

Penser un tissu qui favorise l'intégration des quartiers en QPV (quartier politique de la ville) de part et d'autre du boulevard périphérique, en proposant un territoire (plus) inclusif, mettant en valeur la mixité sociale et en donnant toute la place aux habitants en présence.



## 6<sup>ème</sup> enjeu

Renforcer l'articulation entre les activités liées à l'innovation (e-commerce, nouvelles formes hôtelières, immobilier d'entreprise renouvelé...) et à l'économie sociale et solidaire, en lien notamment avec les questions de renaturation.



## 7<sup>ème</sup> enjeu

S'appuyer sur la culture pour renforcer les liens inter-communaux, lui redonner une identité en lien avec celle de l'Est parisien et l'inscrire dans l'évolution sociétale (économie circulaire, circuit court).

## Parole de Cédric Pape



7<sup>e</sup> adjoint au Maire chargé de l'Aménagement et de l'Urbanisme

## Le réaménagement du pôle Gallieni démarre !

Pour la première fois, Bagnole, Paris, Est Ensemble sont solidaires et œuvrent dans le même sens : faire évoluer durablement le pôle Gallieni. L'enjeu est colossal car il s'agit de transformer, apaiser, verdier l'un des échangeurs le plus pollué d'Europe avec un flux de 300 000 véhicules par jour.

Construit dans les années 1960-1970, cet échangeur est l'héritage malheureux d'une époque révolue celle du « tout bagnole ». Aujourd'hui, il est temps de penser de façon écologique, de s'inscrire dans la ZFE (Zone à Faibles Emissions) et d'élaborer des solutions radicales.

La solution envisagée à long terme (sur 20 ans) par l'ensemble des élus est d'enfouir le terminus de l'Autoroute A3. Seul vrai moyen de se réapproprier ce lieu, de réunir naturellement les parties Nord et Sud de Bagnole et de faciliter la liaison avec Paris.

Il faut aussi penser au court terme (sur 5 ans) pour apporter des solutions concrètes rapidement. Les premiers changements pourraient être la destruction de certaines bretelles d'autoroute inutiles et la reconfiguration de la gare routière afin de donner la priorité aux circulations douces.

Évidemment, comme l'a toujours pratiqué la majorité municipale pour tous les sujets d'aménagement urbain, la concertation citoyenne est primordiale. Je ne peux qu'inciter le plus grand nombre de Bagnoletaises et de Bagnoletais à prendre part aux différents ateliers et débats pour donner leurs avis.

Nous débutons ensemble un chantier d'envergure qui engage l'avenir de notre ville et de nos enfants.

# Et si on enfouissait l'échangeur de l'A3 ?

**L'idée paraît à première vue utopiste et irréaliste mais c'est bel et bien celle étudiée et souhaitée par la municipalité et l'ensemble des élus en charge du secteur Pôle Gallieni - Porte de Bagnolet dans le cadre du projet de réaménagement en cours.**

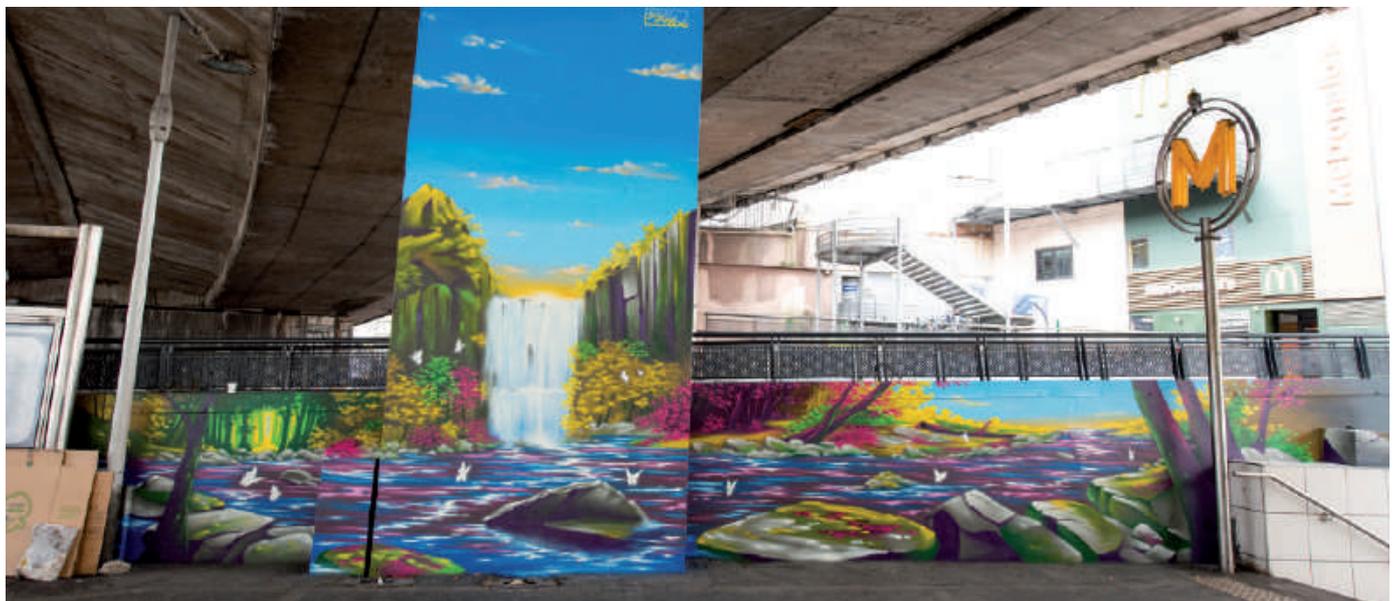
**L**es élus des deux communes concernées Tony Di Martino, Maire de Bagnolet et Éric Pliez, Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et Patrice Bessac le Président d'Est Ensemble, en sont convaincus. Il faut repenser la réhabilitation du Pôle Gallieni - Porte de Bagnolet de manière radicale pour marquer une rupture avec une structure d'un autre temps et opérer une transformation profonde seule à même de répondre au défi à relever : réduire la pollution sonore et atmosphérique (qui s'inscrit dans le cadre de ce projet et celui de la mise en place de la zone à faibles émissions-ZFE) afin d'offrir aux habitants un cadre de vie apaisé et durable. Et cette rupture passe par l'enfouissement de l'échangeur de l'autoroute A3, constitué d'un enchevêtrement de 19 ponts et viaducs dont l'infrastructure vieillissante doit à terme être rénovée.

## Négocier avec l'Etat dans le cadre d'un projet partenarial d'aménagement

Le 20 octobre dernier, les trois élus ont eu l'occasion de partager cette idée et d'en détailler le projet auprès du Préfet de Région Marc Guillaume. Pour créer les conditions de réussite et mener à terme ce projet, celui-ci nécessite le montage d'une structure juridique adéquate dénommée projet partenarial d'aménagement (PPA), dispositif issu de la loi ELAN d'octobre 2018. Ce contrat de projet avec l'État et les acteurs locaux a pour objectif d'accélérer les grands projets urbains complexes pour répondre aux objectifs de développement durable des territoires et de renforcer l'efficacité de l'intervention des acteurs privés et publics.

Le projet d'enfouissement nécessite également la mobilisation de tous les acteurs et partenaires présents sur le secteur et notamment Île-de-France Mobilités dont la gare routière Eurolines est fermée depuis 2020 et le centre commercial Bel Est en recherche d'un nouveau souffle en termes d'attractivité.

Selon les premières estimations, le coût d'un tel chantier avoisinerait les 150 millions d'euros. Si le projet d'enfouissement s'inscrit sur le long cours, des premiers travaux pourraient démarrer d'ici trois ans. Ils concerneraient la destruction de certaines bretelles d'autoroute et la reconfiguration de la gare routière.

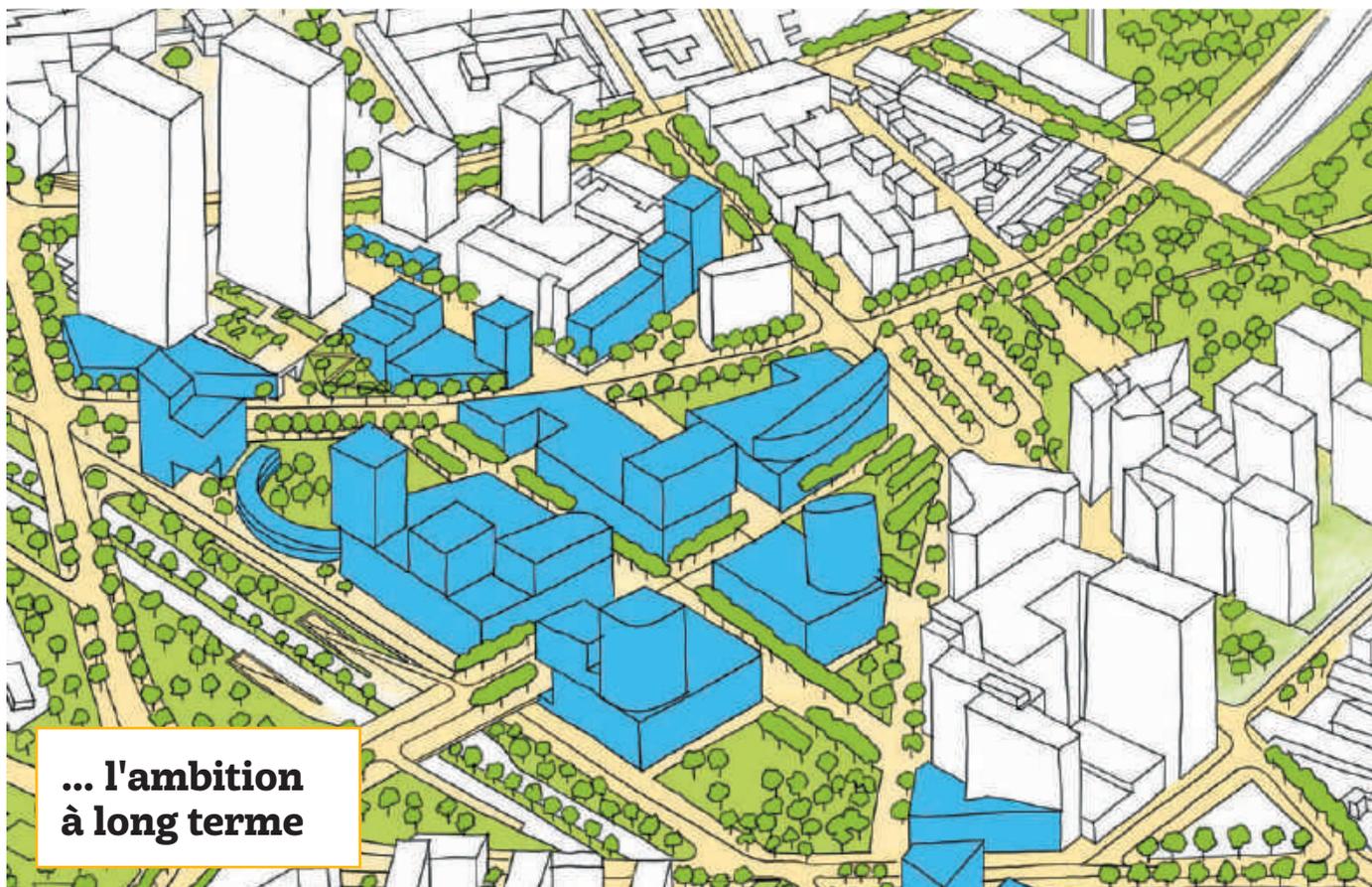


*Des premiers aménagements provisoires pour rafraîchir les murs de soutènement de la rampe d'accès au centre commercial et de certaines piles du pont de l'A3 ont été réalisés cet été en partenariat avec la RATP.*



**Le secteur  
aujourd'hui...**

*Le secteur de la Porte de Bagnolet - Gallieni avant/après. Les principes d'aménagement soumis à la concertation.*



**... l'ambition  
à long terme**



## Plantations de saison



*Livraisons de myosotis, primevères, pavots, pensées, pâquerettes et giroflées pour égayer en couleurs la saison froide.*



*Les massifs, comme celui du Château de l'Étang, sont élaborés par les agents communaux.*



*La terre préparée du massif de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles accueillent de nouveaux plants.*



*Les agents des espaces verts fleurissent les cimetières de chrysanthèmes pour la préparation de la Toussaint.*

## Travaux et aménagements en cours



*La placette Daumier commence à prendre forme grâce à son pavage.*



*Le passage des Lorientes se termine après plusieurs mois de travaux.*



*Les modulaires de l'école maternelle Pêche-d'Or accueilleront le dortoir et deux classes le temps du chantier.*



*Opération « Coup de balai » rue Robespierre sous l'autoroute A3.*



*Le service espaces verts a répondu présent pour réparer les dégâts provoqués par la tempête Aurore.*



Droits de l'enfant

# Les jeunes s'essayent à devenir futurs citoyens

Le 20 novembre prochain sera célébré le 32<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. L'occasion de zoomer sur quelques-unes des actions menées dans les collèges et les lycées de la ville, en vue de favoriser l'engagement citoyen des jeunes.



Atelier peinture des enfants organisé l'an passé à l'école élémentaire Henri-Barbusse à l'occasion de cette journée.

**L**a Journée internationale des droits de l'enfant, c'est le 20 novembre prochain. Une date qui marquera aussi le 32<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CICE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989. Ce texte reconnaît aux jeunes de moins de 18 ans des droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Les articles 12 et 13 leur accordent la liberté d'expression, l'article 15 la liberté d'association. Tandis que selon l'article 29, l'éducation doit les préparer à une vie adulte active dans une société libre, en encourageant le respect de leurs parents, de leur identité et de leurs valeurs, ainsi que de celles d'autrui.

## Promouvoir les valeurs du « vivre ensemble »

Autant de principes pris à bras le corps, en cette rentrée, par les établissements secondaires de la ville. Collèges et lycées ont mis en place plusieurs projets éducatifs visant à rendre pleinement enfants et adolescents acteurs du vivre-ensemble. Au collège Politzer, deux types d'initiatives sont mises à l'honneur. D'abord, une exposition « Moi, Jeune citoyen », installée au Centre de documentation et d'information (CDI) fin octobre. « Un outil initié par la Protection judiciaire de la Jeunesse, qui s'adresse en priorité aux 9-13 ans pour leur parler de leurs droits dans leurs différents lieux de vie » précise Fanny François, assistante sociale au collège Politzer.

Dans le même temps, la rentrée 2021 a vu la relance du Conseil de vie collégienne (CVC), après deux ans de pause due au Covid-19. « Animé par des élèves volontaires, le CVC est une instance de proposition sur leur quotidien : réaménagement de la cour, casiers, cantine... Mais aussi un levier initiatives citoyennes, comme une collecte pour les Restos du Cœur », souligne Fanny François.

### Des réalisations multimédia à coloration citoyenne

Au collège Travail-Langevin, pas moins de trois projets ont récemment vu le jour. Dans le cadre du club « Midi-Média », sous l'égide de Linda Kebdani, professeure de lettres et ex-journaliste et d'autres enseignants, une vingtaine d'élèves réalise de A à Z un journal télévisé, prolongement du journal papier du collège, « Paroles de ». Un JT lauréat, l'an passé, du 2<sup>ème</sup> prix au concours Médiatiks, décerné par l'académie de Créteil. « Ce type d'initiative développe le langage écrit et oral des élèves, les aide à travailler ensemble, les ouvre sur le monde et les sensibilise à des sujets citoyens », rapporte la jeune femme.

Le collège est aussi à l'origine d'un court-métrage « Merci Adem ! », réalisé l'an passé par une dizaine d'élèves de tous âges, membres du CVC et également primé dans un concours régional. « Ils ont construit le scénario et filmé la plupart des scènes de ce film de 5 minutes dont la thématique était "demain" et qui devait porter les valeurs républicaines », explique Guillaume Cavé, conseiller principal d'éducation (CPE) et porteur du projet.

### Mieux former les délégués de classe

Avec Pierrick Béhar, l'autre CPE, Guillaume Cavé est par ailleurs, depuis trois ans, l'instigateur d'un jeu de rôles simulant un conseil de classe, dans le cadre de la formation des délégués de classe. Le bilan est très positif. « Ils savent mieux où ils sont et où ils vont, cela enlève aussi une part de stress », sourit Guillaume Cavé.



La formation des délégués est aussi au cœur d'un des projets du lycée Henaff. Cette année, l'établissement a même fait appel à SOS Racisme pour intervenir auprès d'eux, dans un temps d'éducation à la citoyenneté. « L'association a échangé avec eux sur les thématiques des valeurs de la République et des modalités d'expression non violentes », précise Béatrice Simonet, l'une des trois CPE (avec Anne-Emmanuelle Bouvier et Soraya Ousaci) à avoir encadré l'initiative.

Partout, d'autres actions sont menées, en partenariat avec le Programme de réussite éducative (PRE) de la Ville, dans le cadre du CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), un organe présent dans chaque établissement : travail sur la prévention des violences et de la toxicomanie, sur les valeurs, le climat scolaire, l'immigration, l'homophobie... Béatrice Simonet, comme tous ses collègues, en est convaincue : « Au-delà de simplement leur délivrer un diplôme, nous avons un rôle essentiel à jouer dans la formation des citoyens de demain que sont nos élèves ».



Atelier slam « Maudite Révolution » sur la citoyenneté mené cette année au centre socioculturel Pablo-Néruda.



Violences conjugales

# Violences faites aux femmes : stop !

Malgré la médiatisation accrue pour dénoncer les violences envers les femmes, spécialement les féminicides, les chiffres sont glaçants et ne fléchissent pas. Des dispositifs de proximité sont là pour accompagner ces femmes au quotidien. Mais des actions de sensibilisation répétées et à plus grande échelle sont nécessaires pour faire changer les comportements.



Le Lieu d'Accueil et d'Orientation (LAO)-Une Femme Un Toit est un lieu-refuge pour les très jeunes femmes victimes de violences.

**S**elon l'Organisation mondiale de la santé une femme sur trois a subi des violences physiques et/ou sexuelles (agression, viol, harcèlement, mutilation, mariage forcé...) à un moment donné dans sa vie, le plus souvent de la part d'un partenaire intime. Depuis la Covid-19, les observations des acteurs de terrain montrent que les violences contre les femmes, et surtout la violence domestique, ont augmenté. Durant le confinement elles ont davantage été isolées socialement et ainsi exposées à leur domicile à des risques accrus de violences psychologiques, physiques et sexuelles.

## Écouter, accompagner

«Nous avons observé pendant cette période des violences d'une intensité plus importante. Pendant le premier confinement, par peur de la pandémie, les femmes ont attendu le dernier

moment pour nous alerter. Ce qui n'a pas été le cas lors du deuxième confinement car elles ne souhaitent surtout pas revivre ce qu'elles avaient vécu» rapporte Amandine Maraval, directrice du Lieu d'Accueil et d'Orientation (LAO), géré par l'association Une Femme Un Toit, qui accueille sur la commune les jeunes femmes qui en sont victimes. Ouvert en septembre 2019 dans des locaux mis à disposition par la mairie, le LAO est un lieu unique d'accueil et d'orientation pour les adolescentes et jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans. La particularité de ce centre d'accueil de jour, créé en partenariat avec le Département et la Ville notamment, est d'accompagner les très jeunes femmes, qui se tournent spontanément moins que leurs aînées vers les structures spécialisées. «L'équipe reçoit majoritairement des jeunes âgées de 18 à 22 ans qui ont subi des violences intra-familiales, très souvent fragilisées de manière répétée pendant toute leur

enfance» poursuit la directrice du centre. Un étage entier (au 3<sup>e</sup> étage) d'un immeuble situé à deux pas du métro Gallieni leur est dédié. Ici, ces femmes peuvent se confier, accéder à des soins, à une aide juridique ou encore être orientées vers des centres d'hébergement d'urgence, de réinsertion sociale ou encore des centres maternels. «*Quelques 500 jeunes femmes ont été orientées vers le LAO depuis son ouverture et nous avons accompagné individuellement 370 femmes, si bien qu'aujourd'hui nous manquons de place*» souligne Amandine Maraval. Des permanences sont assurées au centre quatre après-midi par semaine de 14 à 18 heures (jusqu'à 20 heures le vendredi) avec rendez-vous (sauf en cas d'urgence) et par téléphone au 01.71.29.50.02.

Autre lieu-refuge: le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) situé au Centre municipal de santé Elsa-Rustin, qui accueille quotidiennement les femmes victimes de violences conjugales. Le CPEF permet de libérer la parole, en mettant des mots sur des maux, première étape pour aider les victimes à sortir de la spirale des violences dans laquelle elles ne parviennent pas à sortir. Pour Catherine Delage, l'une des conseillères du centre, écouter ces femmes est essentiel: «*Nous pouvons les informer sur leurs droits, les orienter dans leurs démarches ou encore trouver un accompagnement juridique, et surtout les aider à prendre conscience de leur relation d'emprise pour sortir de ce contexte de violences.*» Les femmes peuvent venir échanger - en toute confidentialité - avec ou sans rendez-vous. Cette année le centre a suivi 50 femmes et réalisé près de 247 entretiens individuels.

## Le 39 19 « Violence Femmes Info » est un appel gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile



ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7

l'appel est anonyme

l'appel ne figure pas sur les factures téléphoniques

### Agir

Cette année la Ville se mobilise à nouveau à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre prochain, en organisant plusieurs actions de sensibilisation :

- Rendez-vous Place Salvador-Allende pour assister à la chorégraphie concoctée par les jeunes femmes du LAO avec le soutien de l'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et la militante-slammeuse Diarata Ndiaye (également créatrice du bracelet *App-Elles*, qui permet d'alerter en cas de danger). L'évènement est ouvert à tous.
- Un ciné-débat autour du film *Avec les Vivantes* de Méлина Huet, un documentaire composé des témoignages de 4 femmes luttant, chacune à leur façon, contre les violences faites aux femmes, sera organisé au Cin'Hoche.
- Dans le hall de l'Hôtel de ville l'exposition « Fais pas genre », mise en place par l'association *Rénonantes* et le Centre Hubertine Auclert, sera proposée au public.

## Parole de Céline Trbic



conseillère municipale  
chargée de l'Égalité femmes-hommes  
et de la Lutte contre les discriminations

En 2021, malgré une sensibilisation intensifiée auprès du grand-public et des professionnels, les violences faites aux femmes sont encore une triste réalité. 97 féminicides recensés à ce jour, 400000 interventions des forces de l'ordre et un appel de femme toutes les 45 minutes. De nombreux dysfonctionnements subsistent encore, si bien que près des deux tiers des victimes avaient déjà signalé leur bourreau avant le drame. Un constat et des chiffres inacceptables.

Notre ville comprend plusieurs lieux-relais et associations en cas de violences, notamment :

- Le LAO-FIT (Lieu d'Accueil et d'Orientation-Une Femme Un Toit), né à Bagnolet et en pleine expansion du fait notamment du bouche-à-oreilles. Ce lieu qui crée des émules partout en France accueille les jeunes filles victimes de coups, de mariages forcés, de tentative d'excision parfois, venant de leurs époux, compagnons, pères ou frères, et... venant de femmes de leur entourage aussi parfois. La municipalité a d'ailleurs décidé d'étendre - toujours à titre gracieux - les locaux du FIT au sein de la Maison des Associations, afin de leur permettre de recruter plus de personnel spécialisé et donc d'accueillir plus de jeunes femmes.
- Le Planning Familial, qui au-delà de consultations liées à la sexualité, la contraception, l'IVG, assure aussi du conseil conjugal et peut être un lieu où signaler des violences et où être écouté et orienté.

Si les solutions d'urgence sont essentielles, la politique de la ville est de développer la prévention, et ce dès le plus jeune âge. Les discriminations de genre dès la crèche, les inégalités entre femmes et hommes dans tous les domaines (l'emploi, le logement, le sport entre autres) sont autant de mécanismes archaïques à endiguer, afin de tendre vers un territoire plus juste, plus égalitaire, où les violences - physiques mais aussi psychologiques - seraient purement et simplement proscrites.

## Stationnement



# « Si tu prends ma place, prends mon handicap ! »

**Entre augmentation des places de stationnement réservées et mise en place d'actions de sensibilisation auprès des automobilistes, la municipalité est à pied d'œuvre pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Mais sans le civisme de tous, ces efforts sont vains.**



Thierry véhicule sa mère âgée de 85 ans.

### En chiffres

Avec 230 PV pour non-respect du stationnement réservé, ces infractions correspondent à 2% des PV dressés en matière de stationnement sur la commune en 2020.

Quelques 115 places de stationnement sont réservées aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (PMR) à Bagnolet. Les emplacements de ces places – qui, rappelons-le, sont gratuites mais non attirées – sont indiqués par un marquage au sol et par un panneau de signalisation. Les personnes détentrices d'une carte mobilité inclusion (CMI), qui a remplacé depuis 2017 les cartes priorité, stationnement et invalidité, peuvent les utiliser librement, comme d'ailleurs toutes les places de parking en accès libre non réservées.

Ces emplacements verront leur nombre augmenté prochainement dans le cadre de l'aménagement de nouveaux immeubles et bâtiments publics, et de la mise en conformité de l'accessibilité aux PMR, même si la ville est au-dessus du quota de 2% autorisé par la loi. De même, à moyen terme, l'étude en cours sur le stationnement, commandée par la municipalité à un cabinet spécialisé, permettra d'envisager d'autres pistes d'amélioration. Comme l'installation, en décembre prochain, de la nouvelle commission communale pour l'accessibilité qui se penchera sur le sujet.

Des décisions et projets qui répondent aux attentes des premiers intéressés et de ceux qui les accompagnent au quotidien. C'est le cas de Thierry Duchateau qui véhicule Éliane, sa mère âgée de 85 ans : « Il y a un véritable problème de places réservées en Île-de-France, c'est une bonne décision de

continuer à augmenter progressivement ces places à Bagnolet. Cela va nous permettre de faire nos courses et nos démarches administratives plus facilement ».

Malgré les actions menées par la Ville « de nombreux automobilistes "valides" se permettent de stationner sur les emplacements réservés » observe Abdallah Bellil, agent de surveillance de la voie publique (ASVP), qui rappelle qu'en 2020 231 PV (procès-verbaux) ont été dressés et que, comme le stationnement, l'arrêt sur une place réservée, lorsque le conducteur reste dans sa voiture, est également considéré comme « gênant » en vertu de l'article R417-11 du Code de la route. Cette incivilité est punie d'une amende de 135 euros et de 375 euros avec majoration. Et si le contrevenant refuse de se déplacer, les ASVP ont le pouvoir d'immobiliser son véhicule et de le mettre en fourrière.

À l'approche de la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre prochain, les ASVP vont, comme l'an dernier, arpenter les rues et déposer sur les pare-brises des véhicules un flyer de sensibilisation « Si tu prends ma place, prends mon handicap ! » afin de rappeler que certains stationnements sont réservés et ce à quoi s'exposent les contrevenants en cas de non-respect. Une invitation à se mettre à la place des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite et de mieux prendre conscience de leur quotidien rendu plus compliqué à cause des incivilités de quelques-uns.



Les Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes ont rassemblé, les samedi 2 et dimanche 3 octobre derniers, bon nombre de créateurs et d'amateurs d'art à travers toute la ville. Peintures, sculptures, photographies, dessins, gravures, performances, collages, arts textiles, vitraux, vidéos... les Bagnoletais étaient invités, le temps d'un week-end, à partir à la découverte d'une large palette de styles et de techniques artistiques. Ces journées ont été l'occasion d'approcher d'un peu plus près les coulisses de la création et de mieux se rendre compte, s'il en est, de la richesse de la culture bagnoletaise.



Douze douze anime un atelier autour de la typographie.



Le centre Paul-Coudert accueille de nombreuses pratiques artistiques.



B.P. nous montre ses nuances de couleurs sur supports sculptés.



Croquer le midi est un collectif de croqueurs qui ne manque pas d'inspiration.



Clémence Puzin nous offre à voir des pièces de vitraux monumentales.



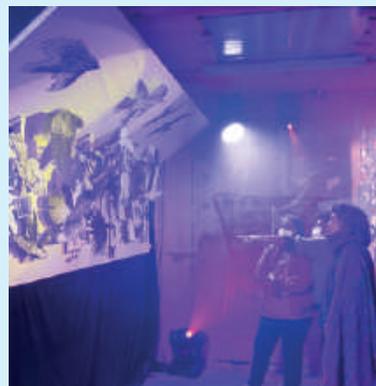
Avec Mogly Speix, la danse n'est pas oubliée de ces journées.



Le tiers-lieu Le Sample rejoint l'édition 2021.



Thibus nous ouvre son atelier de création textile.



Une envolée d'oiseaux a éclot du pop-up géant crée par le Collectif du 9.

# Le grand retour des concerts et spectacles au Théâtre des Malassis

Quel plaisir de fréquenter à nouveau et de (re)découvrir (enfin !) cette structure municipale qui a tant souffert, comme bien d'autres, des conséquences sanitaires liées à la crise du Covid-19. La saison 2021-2022 s'annonce riche en créations, concerts et spectacles pour le plus grand enchantement des petits et des grands. Coup de projecteur sur la programmation de novembre et de début décembre.



## AU THÉÂTRE

**13 novembre à 14h30 et 20h30**

### Yvette, spectacle de marionnette et vidéo

C'est l'histoire d'Yvette, seule dans son minuscule appartement où les jours s'écoulaient doucement bercés par les souvenirs. Comment accepter de devoir laisser quelqu'un d'autre ranger ses affaires et s'occuper d'elle ? Ce quelqu'un c'est Louise, aussi paumée qu'elle. Deux femmes, que 50 ans séparent. Le spectacle est ouvert à tout public dès 10 ans.



**20 novembre à 14h30 et 20h30**

### Concert d'Aurélie & Verioca

Aurélie & Verioca baladent depuis 10 ans leurs chansons sur un fil suspendu entre la France et le Brésil. Raffinement, délicatesse et humour sont quelques-uns des ingrédients de ce duo singulier qui fait voyager l'imaginaire. Leurs textes tricotés en français ou en portugais vous feront passer de la saudade profonde aux éclats de rires libérateurs !

**3 décembre à 20h30**

### Bête noire, théâtre seul en scène de Jérôme Fauvel

*Bête noire*, c'est un fait divers lu dans un journal. Quelque part dans un petit village de France, peu importe où finalement, un homme est tué un soir de fête nationale. Mais voilà, cet homme n'est pas comme les autres, il n'est pas comme ceux d'ici, et surtout, il trouble cet « ordre public ». C'est le point de départ de ce seul en scène de Jérôme Fauvel qui interroge sur le processus de renfermement, d'exclusion, de communautarisme qui mène à la peur de l'autre jusqu'à sa détestation.

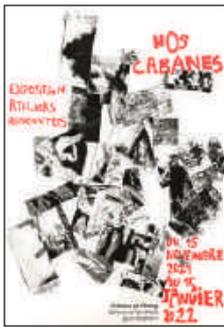
**Théâtre des Malassis, 3 rue Julian-Grimau**

Tarifs : 8,50 € Bagnoletais, 5 € jeunes moins de 18 ans, 14 € extérieur, 11 € tarif réduit extérieur (demandeurs d'emploi, étudiants, retraités).

>> Plus d'infos et réservation : 01 49 93 60 81 - [culture@ville-bagnolet.fr](mailto:culture@ville-bagnolet.fr)



## EXPOSITION



**Du 15 novembre  
au 15 janvier  
2022**

### Exposition *Nos cabanes*

Découvrez la nouvelle exposition *Nos cabanes* au château de l'Étang. Les cabanes sont des jeux d'enfance, des territoires insolites, des rendez-vous

avec la nature. Certaines sont cachées (abri provisoire, hébergement précaire), quand d'autres sont revendiquées (espace d'utopie, de pensée et de résistance). Dans cet élan, des artistes ont invité des Bagnoletais de tout âge à la réinventer collectivement en créant « Nos cabanes » : petites ou grandes, amarrées ou futuristes, perchées, poétiques, énigmatiques, sensorielles...

*Les samedis : de 15 à 18h*

*(vernissage le samedi 20 novembre).*

>> **Plus d'infos :** [info@surlemotif.fr](mailto:info@surlemotif.fr) - [surlemotif.fr](http://surlemotif.fr)

**Du 2 au 14 novembre 2021**

### Exposition *Là-bas*

L'exposition *Là-bas* met en situation 15 personnes âgées dans des scènes de vie quotidienne au sein de la résidence La Margelle quelques un(e)s auront des histoires à raconter. Cette exposition est en lien avec le spectacle *Yvette* qui se produit au théâtre des Malassis.

>> **Plus d'infos :** [Angle d'art, Hôtel de Ville](mailto:Angle.d'art@Hotel.de.Ville)



## CINÉMA

**Mercredi 10 novembre à 20h30**

### Rencontre avec Michel Leclerc, réalisateur de *Pingouin* et *Goéland* et leurs 500 petits

C'est l'histoire de la Maison d'enfants de Sèvres, fondée par Yvonne et Roger Hagnauer pendant la Seconde Guerre mondiale afin d'héberger des enfants de la région parisienne victimes des restrictions alimentaires, mais qui évolua très vite en refuge.

>> **Plus d'infos :** [Cin'Hoche](http://Cin'Hoche) - 01 83 74 56 80.



## SORTIR



**12 et 13 novembre  
à 20h30**

### La Nuit du Cirque

Le collectif *Surnatural Orchestra* vous propose de découvrir le temps d'une soirée sa nouvelle œuvre « La Toile » au Parc Jean-Moulin-Les Guilands. Un spectacle mêlant un orchestre et le cirque en combinant entre 20 et 25 personnes sur scène.

*Tarifs de 5 à 18 €.*

>> **Infos et réservation :**

[diffusion@surnaturalorchestra.com](mailto:diffusion@surnaturalorchestra.com)  
[surnaturalorchestra.com](http://surnaturalorchestra.com)

**Du 16 au 20 novembre**

### Spectacle *Billybeille* au Théâtre Le Colombier

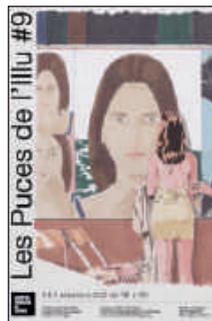
Billy, 10 ans, a une vision décalée et distraite du monde. Il a cette énergie incontrôlée qui le fait naviguer entre monde réel et imaginaire, des mondes habités par les émotions, les comportements et les perceptions en relation avec son TDAH (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité).

*Dès 8 ans. Du mardi au vendredi à 20h30 et le samedi à 14h30.*

*Tarifs : moins de 18 ans : 5 euros - Bagnoletais : 8 euros*

>> **Plus d'infos :** [Le Colombier](http://Le.Colombier) - 01 43 60 72 81

[reservation@lecolombier-langaja.com](mailto:reservation@lecolombier-langaja.com)



**Les 4 et 5 décembre**

### Les Puces de l'illu

Chaque année le Campus Fonderie de l'Image accueille des professionnels pour les Puces de l'illu, le marché de l'illustration contemporaine. Illustrateurs, illustratrices, éditeurs, éditrices, galeristes et libraires indépendants viennent vous présenter leurs œuvres.

>> **Plus d'infos :** [Campus de la Fonderie](http://Campus.de.la.Fonderie)

[campusfonderiedelimage.org](http://campusfonderiedelimage.org)



**Jusqu'au  
2 octobre 2022**

### Le Cycle des veilleurs

est une performance participative à la Maison du parc départemental

Jean-Moulin-Les Guilands. Pensée pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, la chorégraphe, Joanne Leighton, propose aux habitants de « veiller » chaque matin et chaque soir, une heure au lever du soleil et une heure au coucher du soleil, depuis un point culminant.

>> **Inscription et infos :** 01 42 87 08 68

[infos@lecycledeurveilleurs.fr](mailto:infos@lecycledeurveilleurs.fr) - [lecycledeurveilleurs.fr](http://lecycledeurveilleurs.fr)



# Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

## Socialistes, Société Civile et Républicains

Depuis 1976 les agents de la ville de Bagnoleat perçoivent une prime de « vie chère », souvent assimilée à un treizième mois (qui n'existe pas dans la fonction publique territoriale). C'est un élément central de leur rémunération qui représente en moyenne 1200 euros, versés en deux fois en mai et novembre.

La délibération instituant celle-ci avait été abrogée par le Préfet dès 1977 mais les municipalités successives avaient continué de la verser, depuis 45 ans, sans émouvoir les services de l'État. La possibilité de régulariser cette situation par une délibération s'est éteinte avec les lois de décentralisation de 1984.

Dans son rapport de 2018, la Chambre régionale des comptes avait rappelé le caractère irrégulier de cette prime et la nécessité de réintégrer cette rémunération dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP, le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents publics.

Si la municipalité a entamé ce chantier depuis plusieurs années, l'opposition unanime et constante des organisations syndicales n'a pas permis d'aboutir à ce jour pour l'ensemble des agents.

Si jusqu'à présent cette situation n'avait pas porté préjudice aux agents, les services de l'État ont informé la Ville, il y a quelques semaines, qu'ils s'opposeraient désormais au versement de cette prime.

Le Maire de Bagnoleat a demandé au Préfet de permettre aux agents de percevoir leur prime de novembre, en attendant la mise en œuvre du RIFSEEP, mais celui-ci s'y est opposé. C'est un mauvais coup porté au pouvoir d'achat des agents, notamment de catégorie C, à la veille de Noël.

Nous regrettons la méthode s'agissant d'une prime versée depuis 45 ans, avec le concours de l'État. Nous invitons désormais les syndicats à s'engager résolument avec nous dans une mise en œuvre rapide du RIFSEEP afin que les agents de la Ville puissent retrouver en 2022 dans leur rémunération cet acquis social que l'État leur a ainsi supprimé.

[olivier.taravella@ville-bagnoleat.fr](mailto:olivier.taravella@ville-bagnoleat.fr)

## Écolos Solidaires

Il y a une vie après l'Échangeur

Construit de 1966 à 1969, l'Échangeur de Bagnoleat est l'expression même du tout-voiture. Ses multiples tentacules en font le plus grand échangeur autoroutier d'Europe. Décidé et financé par l'État, avec l'autoroute A3 qui le prolonge, il a coupé notre ville en deux. Outre cette barrière physique dressée entre les quartiers, il provoque des nuisances importantes pour les habitant.e.s. Le bruit qui est la première cause de maladies et de mal-être en milieu urbain. La pollution par les particules émises par les moteurs automobiles et par l'usure des pneus. Ce qui devait être un facteur de progrès s'est avéré une malédiction pour notre ville.

Nous nous réjouissons donc qu'une transformation majeure de cet équipement soit envisagée aujourd'hui par les différentes collectivités concernées, Bagnoleat, Paris, Est Ensemble et par l'État. C'est assurément un chantier essentiel pour le tournant écologique que nous souhaitons prendre à Bagnoleat.

Le projet actuel consiste à lui couper les ailes, en réduisant de façon drastique ses bretelles, et à enterrer son cœur, à savoir le lien entre l'autoroute et le périphérique, qui est l'essentiel de son trafic. Pour Bagnoleat, il s'agit de réparer la ville, en construisant une vraie entrée à partir de Paris et en réaménageant le pôle Gallieni.

Des débats ont lieu entre technicien.ne.s et élu.e.s des différentes collectivités, avec la participation de quelques rares habitant.e.s. Vu qu'il s'agit de penser l'avenir même de notre ville, ce n'est pas assez. Il faut se donner les moyens d'ouvrir le débat à tou.te.s les habitant.e.s. Et pourquoi pas, le conclure par une votation citoyenne.

Dans toutes les métropoles, autoroutes et périphériques se transforment en boulevards urbains, arborés, ouverts aux cyclistes. Dans le même mouvement, l'Échangeur pourrait être supprimé et l'A3 s'arrêter au niveau de l'A86. On en rêve pour Bagnoleat.

[edith.felix@ville-bagnoleat.fr](mailto:edith.felix@ville-bagnoleat.fr)

# politiques du Conseil municipal

## Bagnolet en Commun

### Nous exprimons notre solidarité aux agent-e-s de Bagnolet

Depuis plusieurs mois le Trésorier conteste une prime historiquement versée à tous les fonctionnaires et contractuel-le-s de la Ville, un 13<sup>ème</sup> mois versé en deux fois, en mai et en novembre.

Payée sans discontinuer depuis 45 ans, cette prime instaurée par une délibération de 1976 fût annulée en 1977. La Ville n'ayant ensuite fixé cette prime qu'avec retard, le comptable public, avec un zèle excessif, refuse désormais le paiement de la deuxième moitié de la prime 2021.

À la veille des fêtes de Noël, alors que tout augmente et que nombreux/ses sont les agent-e-s aux paies modestes, c'est un coup très dur pour des centaines de familles à qui 600 euros de revenus sont effacés d'un trait de plume.

Cette situation révoltante résulte des pressions exercées par l'État sur les communes. Après la baisse des dotations et la suppression de services publics à la chaîne, les Trésoriers et Préfets exécutent le programme Macron : moins pour le public et ses travailleurs, mais plus pour le privé.

Face à ce coup injuste porté aux acquis sociaux, la municipalité se doit d'accompagner ses agent-e-s. Nous devons impérativement, en 2022, refondre les rémunérations pour intégrer et sécuriser cette prime.

La Ville doit également offrir des perspectives aux agent-e-s du service public local. Elle doit être exigeante sur le service rendu à la population en contrepartie de carrières attrayantes, de bonnes conditions de travail, de respect et d'équité entre tou-te-s.

Le service public communal fait la fierté des agent-e-s et des usager-e-s (action sociale, centre de santé, jeunesse, éducation...). Il doit s'améliorer pour encore mieux répondre aux attentes de la population. Les états généraux du service public local qui s'amorcent y contribueront.

Les agent-e-s de Bagnolet doivent être soutenu-e-s, pour leur bien et celui de l'ensemble de nos administrés. Le service public est notre patrimoine commun.

Bagnolet en Commun se tient naturellement à leurs côtés.

[edouard.denouel@ville-bagnolet.fr](mailto:edouard.denouel@ville-bagnolet.fr)

## Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Il n'est un mystère pour personne qu'il ne fait pas toujours bon travailler à la Ville de Bagnolet. Les agents font état d'une souffrance au travail, due en grande partie à l'incapacité du Maire à donner un sens à leurs missions et à organiser loyalement le travail selon des objectifs clairs, fondés sur une affectation des ressources transparentes. Pour les habitants, qui attendent un service public municipal de qualité, les erreurs de gestion des ressources humaines peuvent entraîner une dégradation du service. C'est simple : pour un service public de qualité il faut des agents territoriaux heureux !

Nous découvrons, comme à chaque fois à la dernière minute, que la Ville est en conflit avec les autorités préfectorales et des finances publiques à propos du versement d'une prime annuelle d'environ 1200 euros. Les agents, en particulier ceux de catégorie C dont les faibles salaires sont gelés comme pour tous les fonctionnaires depuis des années par les Gouvernements Sarkozy, Hollande et Macron, ont absolument besoin de cette prime pour faire face dignement aux coûts de la vie, et encore plus depuis l'augmentation massive des prix de certains biens de première nécessité. Où sont passés les discours de valorisation du travail des agents pendant le COVID ? La Mairie a visiblement manqué de diligence et d'anticipation concernant la pérennisation de cette rémunération indispensable. Les agents, comme l'opposition, ont découvert par la rumeur que la prime était menacée. Ce n'est pas sérieux. C'est un manque criant de loyauté et de gratitude vis-à-vis de celles et ceux qui s'occupent de notre ville, de nos enfants, de nos rues, de notre santé, bref de nous, au quotidien.

La Ville, dont la gestion budgétaire est critiquable par ailleurs, ne doit pas faire des économies mesquines sur le dos des agents. Les maltraiter n'aboutira qu'à une dégradation du service public. Le Conseil municipal doit assurer le paiement de ces sommes, versées depuis 45 ans aux agents de notre commune.

**Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane,  
Raquel Garrido, Laurent Jamet, Claire Laurence,  
Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet.**

[raquel.garrido@ville-bagnolet.fr](mailto:raquel.garrido@ville-bagnolet.fr)  
[claire.laurence@ville-bagnolet.fr](mailto:claire.laurence@ville-bagnolet.fr)



# Des projets gagnant-gagnant

**Malya Magassa est membre de l'association Win-Win, qui agit dans le quartier des Coutures depuis bientôt trois ans. Aujourd'hui, elle occupe le poste de vice-présidente. Portrait d'une jeune bagnoletaise engagée.**

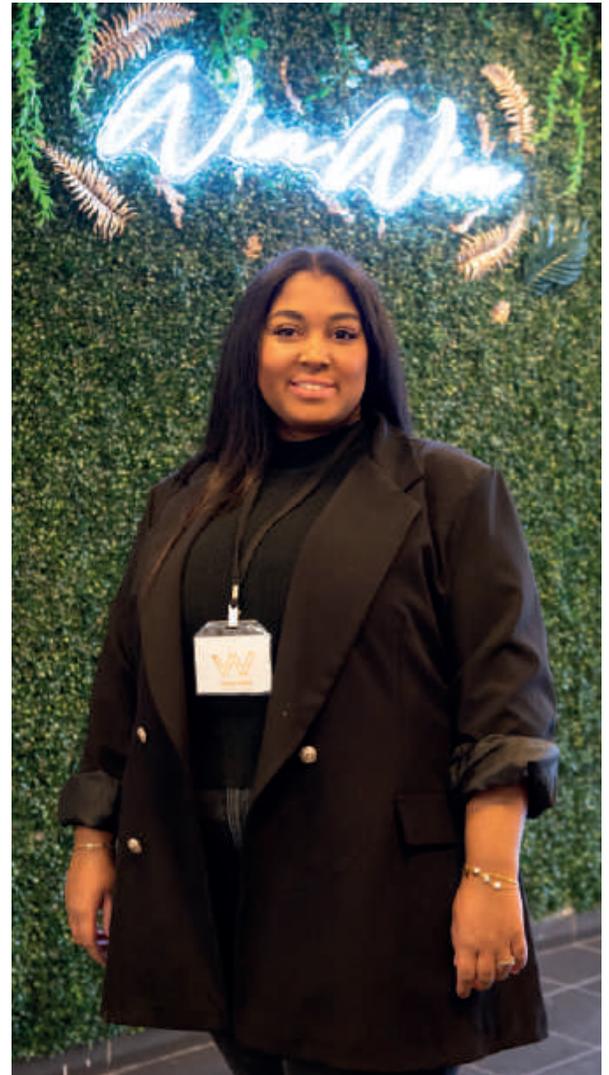
**É**tudiante en deuxième année de DUT Gestion administrative et commerciale des organisations à Montreuil, Malya a débuté comme bénévole au sein de l'association. Plus jeune, elle fréquentait le centre socioculturel des Coutures grâce auquel elle a pu voyager en Europe et découvrir d'autres pays et cultures, comme des dizaines d'autres jeunes de son âge qui n'en avaient pas la possibilité. Forte de cette expérience qui pour elle a été « *une véritable opportunité et une vraie chance d'apprendre ce que l'on n'apprend pas à l'école* » et désireuse d'aider à son tour activement elle s'engage auprès de l'association Win-Win. C'est précisément le leitmotiv de l'association dont le but est d'apporter via la culture, vecteur d'émancipation, « *quelque chose aux gens qui seront à leur tour gagnant* », d'où son nom Win-Win (gagnant-gagnant). L'association œuvre à rendre plus accessible la culture auprès notamment des plus jeunes et à revaloriser l'image de la culture populaire. Pour Malya « *aller au musée ou au cinéma, ce n'est pas quelque chose qu'on fait naturellement dans les quartiers* ». Ainsi diverses activités et sorties sont organisées tout le long de l'année, comme des conférences-débats pour expérimenter les règles du débat citoyen, gagner en confiance et en éloquence ou encore s'exprimer en public tout en se respectant là où parfois les avis

**« J'espère que de plus en plus d'associations prendront place dans les quartiers mais aussi sur le reste du territoire. »**

**Malya Magassa**

différent (NDLR : la prochaine conférence sur le thème de l'engagement des jeunes a lieu le samedi 13 novembre prochain). Des sorties au cinéma, au musée, des visites d'expositions sont aussi proposées, ainsi que des projets financés par des appels aux dons et aussi des ventes organisées par les membres de Win-Win.

L'association, présente depuis trois ans dans le quartier, multiplie les projets en fédérant ses membres autour des valeurs communes comme le partage, la solidarité et l'égalité des chances. L'égalité des chances, Malya y tient particulièrement car « *c'est en entrant dans cette association que j'ai pu voir l'ampleur des inégalités sociales*. » Dans les quartiers, le manque de moyen peut être un véritable



frein dans l'accès à la culture. En poussant les jeunes à sortir de leur zone de confort, à aller vers des domaines qu'ils ne connaissent pas ou peu, l'association attise peu à peu leur curiosité. « *Je suis très fière de faire partie de l'association et j'espère que de plus en plus d'associations prendront place dans les quartiers mais aussi sur le reste du territoire* » souligne Malya.

Aujourd'hui, Win-Win reprend les sorties mises en pause à cause de la crise sanitaire et vient d'installer ses quartiers dans un nouveau local baptisé « Winspace » au 38, rue Jules-Ferry, juste à côté du centre socioculturel, grâce au partenariat avec I3F propriétaire de l'immeuble, et tout juste inauguré le mois dernier.

# Infos

**Hôtel de Ville** Place Salvador-Allende  
93170 Bagnole - 01 49 93 60 00  
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h  
Vendredi: 13h30-17h  
Samedi: 9h-12h30

## Numéros utiles

**Centre municipal de santé Elsa-Rustin**  
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00

### → Centre municipal dentaire

1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05  
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h  
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h  
sam: 9h-14h

### → Centre de planification et

d'éducation familiale 01 49 93 61 97

### → Consultations en psycho-

traumatologie  
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h  
vendredi de 9h30 à 16h45  
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

### Centres protection

**maternelle infantile**  
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12  
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,  
01 49 93 66 08

### Centre de PMI Croix-Rouge

4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

### Séances publiques de vaccinations

Lundi et jeudi de 17h à 18h30  
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

### Rendez-vous pour se passer

en mairie: 01 49 93 60 00  
**MIEJ (Mission intercommunale pour**

l'emploi des jeunes): 94, rue Lénine  
01 43 60 13 80

### Médiathèque: 1, rue Marceau,

01 49 93 60 90

### Clinique Floréal

40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)  
**Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)**

55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas  
01 41 83 67 00

### Commissariat Bagnole

4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

### Police secours 17 - Samu 15

**Pompiers** 18 ou 112 (portable)

**Sida-info-service** 0 800 840 800

**Allô drogue** 0 800 23 13 13

**Croix-Rouge Bagnole** 01 43 62 53 28

**Allô enfance maltraitée 24h/24** 119

**Jeunes, violences, écoute** 0 808 807 700

**N° d'aide aux victimes** 08 842 846 37

**SOS Victimes** 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

## Pharmacie de garde

**Pharmacie la Poste** 26, rue de Paris  
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

### Magazine municipal de la ville

de Bagnole - n°65 - novembre 2021  
Édité par la Mairie de Bagnole  
BP 35 - 93171 Bagnole Cedex  
**Directeur de la publication:** Tony Di Martino  
**Directrice de la rédaction:** Hélène Foucaud  
**Rédaction:** Steeve Fauviou, Karim Benchaïb,  
Typhaine Delcroix, Caroline Gourdin,  
Clémence Guinchart, Hélène Houel,  
Catherine Piraud-Rouet



# MENU

**En vert, les plats de l'option végétarienne**  
qui diffèrent du menu classique.

LUNDI 01	MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04	VENDREDI 05
<b>JOUR FÉRIÉ</b>	Coupelle de surimi / poisson Hachis parmentier de canard Yaourt nature Compote HVE <b>GOÛTER</b> Tarte aux pommes Lait nature	Pizza 4 fromage AOP Emincé de dinde à la crème Carottes braisées Fromage blanc sucré Fruit de saison <b>GOÛTER</b> Crêpe chocolat/praliné Jus de fruit	Salade vinaigrette Fish and chips Frites / mayonnaise Danone mangue Fruit de saison <b>GOÛTER</b> Pitch Compote	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Carottes râpées Omelette Poêlée ratatouille Mousse au chocolat Gâteau basque <b>GOÛTER</b> Pik et croq Jus multifruits
LUNDI 8	MARDI 9	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12
<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Pomelos Nuggets soja blé Gratin de brocolis au boursin Velouté Fruix Crumble aux pommes	 Chou blanc vinaigrette Sauté de veau marenge <b>Burger veggie</b> Pomme de terre vapeur Yaourt Malo Orange	Potage potiron / carottes Poulet sauce moutarde Haricots verts Fromage Riz au lait <b>GOÛTER</b> Crème dessert Gâteau	<b>JOUR FÉRIÉ</b>	Macédoine océane Tarte des Alpes parmentière <b>Pizza bolo végétale</b> Karakid Fruit de saison
LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19
Mousse de canard Filet de julienne florentine (épinards) <b>Pané de blé emmental et épinards</b> Crème dessert Fruit de saison	Concombre vinaigrette Paupiette de veau dijonnaise <b>Pané au fromage</b> Pâtes Fromage Fruit de saison	Salade coleslaw Filet de poisson meunière Garniture brocolis Fromage Tarte bourdaloue <b>GOÛTER</b> Velouté Fruix Jus de fruits	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Quiche aux 3 fromages Boulettes falafel à la tomate Trio de céréales Yaourt végétal Fruit de saison	 Céleri rémoulade Bœuf bourguignon <b>Steak végétal</b> Poêlée de légumes Babybel Compote locale
LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26
Salade verte Brandade aux 2 poissons <b>Lasagne de légumes</b> <b>GOÛTER</b> Crème caramel Compote	<b>MENU PORC OU VÉGÉTARIEN</b> Feuilleté champignons Chipolatas <b>Roulé végétal</b> Lentilles au jus Fromage Fruit de saison	Roulé surimi mayonnaise Sauté de bœuf aux oignons Carottes, pommes de terre, salsifis Fromage Nid d'abeille <b>GOÛTER</b> Compote gourde Brownies	 <b>MENU VÉGÉTARIEN ET BIO</b> Pizza Omelette piperade Courgettes au gratin Yaourt nature sucré Pomme Royal Gala	<b>JOURNÉE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS</b> Duo de betteraves Spaghettis bolognaise <b>Spaghettis bolo végétal</b> Petit suisse Fruit cuit de saison



**BAJOlib'** service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**



ville-bagnole.fr



facebook.com/VilledeBagnole



@BagnoleFR



**Infos déchets**  
N° Vert 0 805 055 055

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?  
COMPOSEZ LE

N° Vert 0800 093 013

**Conception graphique:** Adrien Midzic  
**Illustration:** Lily  
**Maquette:** Vanessa Panconi, Céline Dulauroy  
**Photographie:** Guillaume Ison, Constance Decorde, Marion Esquerré  
**Typographie:** Achille FY co-créeé par Gregori Vincens, Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine Proust chez Fontyou en 2014

**BAJOMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.**  
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à [redaction@ville-bagnole.fr](mailto:redaction@ville-bagnole.fr)

ISSN en cours  
**Dépôt légal:** novembre 2021  
**Imprimé par Groupe Morault:**  
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières  
BP 60254 - 60205 Compiègne  
Tiré à 18000 exemplaires  
Ne pas jeter sur la voie publique  
Document non contractuel



Papier issu de forêts gérées durablement

# CARTE NOIRE À BINTOU DEMBÉLÉ, CHORÉGRAPHE



© Max L.

## À la Médiathèque de Bagnole

EXPOSITION-DIAPORAMA DE PHOTOS  
20 ANS DE MARRONNAGE  
DU 6/11 AU 4/12

samedi 4/12 à 16h30

ATELIER DU REGARD  
« D'OÙ EST-CE QUE TU DANSES ? »  
MÉNÉ PAR LE CHORÉGRAPHE FÉROZ SAHOULAMIDE  
ENTRÉE LIBRE

Au Cin'Hoche

vendredi 19/11 à 20h30

PROJECTION DE « NOS PLUMES » (1H23)  
DE KEIRA MAAMERI  
SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC LA RÉALISATRICE  
& L'AUTRICE FAIZA GUÈNE

Dimanche 21/11 à 16h15

PROJECTION DE LA CAPTATION DES  
« INDES GALANTES-OPÉRA BALLET »  
(1H52)

SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC BINTOU DEMBÉLÉ  
TARIF OPÉRA: 15 euros / Réduit: 12 euros  
SÉANCE GRATUITE POUR LES - 26 ANS

à 18h45

PROJECTION DE « INDES GALANTES »  
(1H48) DE PHILIPPE BÉZIAT  
SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC JIHENE GREY  
& FÉROZ SAHOULAMIDE



Partenariat croisé entre le Cin'Hoche, la Médiathèque de Bagnole et Rualité (structure qui porte les projets de Bintou Dembélé accompagnée par in'8 circle • maison de production). Action soutenue dans le cadre de l'appel à projet « l'image et le territoire » et du « Mois des images » initié par le Département de la Seine-Saint-Denis.